

## L'OACI profondément choquée par la destruction de l'Airbus

### Selon l'Iran, les É.-U. ont déjà forcé un avion iranien à changer de cap

GILLES ST-JEAN

L'Organisation de l'aviation civile internationale s'est dite profondément choquée, hier, de la destruction d'un appareil civil iranien par la marine américaine, dimanche, dans le détroit d'Ormuz, et de la mort des 290 personnes qui y prenaient place.

Dans un communiqué en anglais diffusé hier à son siège social de Montréal, l'agence des Nations unies rappelle que sa mission consiste à sauvegarder la sécurité et la régularité des vols civils dans les corridors qui leur sont attribués, et qu'elle s'oppose fermement à l'emploi d'armes contre des avions civils.

Par ailleurs, à la demande de l'Iran, le conseil de l'OACI pourrait se réunir à propos de cette affaire dès la semaine prochaine. La convocation de la réunion ne peut avoir lieu qu'avec l'accord de la moitié des 33 membres du conseil, ce qui nécessite une consultation d'environ une semaine.

« Hier (dimanche), nous avons demandé une enquête internationale dont les résultats soient communiqués au conseil de l'OACI. Aujourd'hui, nous demandons cette réunion spéciale dans trois buts précis », a expliqué hier après-midi le représentant de la république islamique à l'OACI, M. Ali Achbar Golounia, au cours d'une entrevue.

Premièrement, exiger la con-

damnation des États-Unis dans cette affaire; ensuite, adopter des mesures destinées à renforcer la sécurité des avions civils, puis, exhorter chaque pays membre de l'organisation à respecter les procédures en question.

#### L'Iran accuse

M. Golounia rejette les explications américaines voulant que la tragédie de dimanche soit le résultat d'une erreur.

« L'avion avait décollé six minutes avant d'être abattu et ne pouvait se trouver par erreur dans un endroit où il n'était pas censé être. Même s'il s'était trouvé quelque part par erreur, les conventions internationales prévoient qu'on n'ouvre pas le feu sur un avion civil, et ce depuis

1984. Quant aux prétentions américaines voulant qu'on ait confondu un A-300 avec un chasseur F-14, je crois que c'est un mensonge. C'est une erreur impossible pour un bateau américain, qui dispose d'instruments et de radars sophistiqués », a dit M. Golounia.

« La principale raison de cet incident, c'est la politique des États-Unis dans le Golfe. Depuis qu'un de leurs navires a été touché par un missile irakien l'an dernier, les Américains ont fait fi des lois maritimes et aériennes. Ils considèrent légitime n'importe quelle cible en autant qu'ils se sentent menacés. »

« C'est un avion iranien qui a été touché parce que nos avions

empruntent beaucoup ce corridor de vol. Mais n'importe quel autre appareil civil aurait pu être atteint », croit M. Golounia.

#### Précédent?

D'autre part, M. Golounia a affirmé que les États-Unis s'étaient déjà rendus coupables d'une violation des lois internationales, l'an dernier, en ordonnant de changer de cap à un avion civil iranien qui suivait le même parcours que le A-300 abattu dimanche.

« Mon pays avait informé l'OACI de cette affaire, survenue en juin, et les États-Unis avaient assuré que ça ne se reproduirait pas », a soutenu M. Golounia.

Pour sa part, joint au quartier général du Commandement central pour le Golfe persique, en Floride, un officier responsable des relations avec les médias a affirmé qu'il n'était pas au courant d'un tel incident.

« A ma connaissance, cette allegation est fautive. Et si elle était vraie, il en sera question lors de l'enquête », a dit le major Compton.

Pour sa part, l'Association internationale du transport aérien (IATA), organisme représentant les compagnies aériennes et qui possède également son siège social à Montréal, a demandé hier à tous les gouvernements impliqués de divulguer toutes les informations nécessaires à la tenue de l'enquête.



M. Ali Achbar Golounia, représentant de l'Iran à l'OACI.

### Tout était normal chez le consul...

Tout s'est passé normalement, hier midi à la résidence du consul des États-Unis, près du Mont-Royal, où ce dernier recevait plusieurs centaines d'invités à l'occasion de la Fête nationale des États-Unis.

Quelques voitures de la police de la CUM et de la Gendarmerie royale étaient bien stationnées devant la maison cosue de Redpath Crescent mais, selon des sources policières, il s'agissait d'un déploiement normal.

Des voitures de la CUM sont dépêchées à cet endroit chaque fois qu'un consul donne une réception, afin de faciliter le stationnement dans la rue étroite; la GRC, responsable des hôtes diplomatiques, assure toujours la protection de ces derniers. Soulignons que le consulat était fermé hier à cause de la fête nationale américaine.

## Le capitaine victime du syndrome du Stark?

### Les experts occidentaux s'interrogent

d'après Reuter et AFP  
NEW YORK

Les spécialistes occidentaux de l'aviation s'interrogeaient toujours hier pour savoir comment un bâtiment aussi perfectionné que le croiseur lance-missiles Vincennes a pu confondre dimanche dans le Golfe un avion de ligne de la taille d'un Airbus avec un chasseur profilé et rapide comme le F-14.

Absence de couverture aérienne, limites des équipements électroniques sophistiqués, silence de l'Airbus, situation périlleuse créée par les combats qui ont précédé, chaque expert a avancé sa théorie mais tous estiment que le syndrome du Stark semble avoir joué largement dans la bavure de dimanche.

Les commandants de l'US Navy dans le Golfe ont en effet reçu l'ordre d'ouvrir le feu contre toute menace directe pour leurs bâtiments depuis l'attaque de la frégate Stark par un Mirage irakien qui avait fait 37 morts l'an passé.

« S'il n'y avait pas eu l'incident du Stark, cela ne serait pas arrivé. Il (le commandant du Vincennes) s'est retrouvé dans une situation où il fallait qu'il prenne une décision, et il a manqué de temps. Il lui fallait faire un choix, et il a fait le mauvais », a déclaré un expert de l'OTAN sous le couvert de l'anonymat.

Selon lui, le Vincennes manquait surtout d'une couverture aérienne qui lui aurait permis de voir que l'avion était un appareil civil et non une cible militaire. « Celui qui a décidé d'envoyer ce bâtiment dans des eaux aussi étroites que le détroit (d'Ormuz) sans couverture aérienne a pris une mauvaise décision ».



Un bandeau noir ornait hier le siège de l'Iran Air à Paris, en signe de deuil.

« Il n'y a pas un seul système radar au monde qui vous dira aujourd'hui la différence entre deux avions volant à haute altitude », a-t-il affirmé, ajoutant que l'efficacité des radars était de plus limitée, dans le cas du Golfe, par les différentes couches de chaleur dans l'atmosphère. « Le seul moyen d'être sûr est d'envoyer un de vos avions et d'y jeter un coup d'oeil. »

A l'état-major de la Marine française, on expliquait qu'il est possible de faire la différence entre l'image radar d'un avion civil et celle d'un avion de combat, à la condition que cette image n'ait pas subi un traitement informatique. Une telle identification est rendue encore plus aléatoire si l'avion se présente de face sur un bateau.

En l'occurrence, le Vincennes a

utilisé une image synthétique, c'est-à-dire traitée par ordinateur, et l'Airbus arrivait de face. En outre, la vitesse de l'avion était de 450 noeuds, soit quelque 800 km/h, ce qui aurait pu être celle d'un Tomcat repéré peu auparavant dans la même zone par le croiseur américain et la frégate italienne Espero, son altitude était basse (2 800 mètres) et il semble qu'il volait hors du couloir commercial.

Le couple radar-système informatique a donc donné « la même traduction d'écho » pour l'Airbus que pour un avion de combat, indique-t-on de même source.

En outre, selon les Américains, l'équipage de l'Airbus n'a pas répondu aux demandes d'identification lancées sur les fréquences civiles et militaires de détresse du dispositif IFF (Identifying Friend or Foe - identification ami ou en-

nemi). Certains experts pensent que l'équipage de l'Airbus ait déconnecté son système d'identification.

Le chef d'état-major interarmes américain, l'amiral William Crowe, a reconnu que même les équipements les plus perfectionnés « n'étaient pas la solution de tous nos problèmes », en affirmant que les ordinateurs des systèmes radar et de contrôle de tir sophistiqués AEGIS équipant le croiseur Vincennes « ne pouvaient pas défier les lois de la physique ».

Le système AEGIS (bouclier en grec), dont la mise au point a coûté \$525 millions US, est capable de suivre la vitesse et la trajectoire de plus de 200 cibles dans un rayon de 400 km. Il peut aussi, d'après le Pentagone, attaquer simultanément de 15 à 20 objectifs différents.

## Jour de deuil à Dubaï

Agence France-Presse  
DUBAÏ

Devant le consulat iranien de Dubaï, ils sont des dizaines à consulter la liste des 290 victimes de l'Airbus A-300 d'Iran Air abattu la veille par les forces américaines. Sans un mot, les mains glissent devant les yeux, en signe de deuil.

Sous une banderole, confectionnée à la hâte, on peut lire : « Jamais, nous ne céderons ». Des brochures anti-américaines s'étalent sur des étages. Pour le consul général, Ahmad Asraf Islami, on ne saurait parler de méprise de l'US Navy. « Aujourd'hui, selon lui, les Américains ne peuvent cacher au monde qu'ils tuent des innocents ».

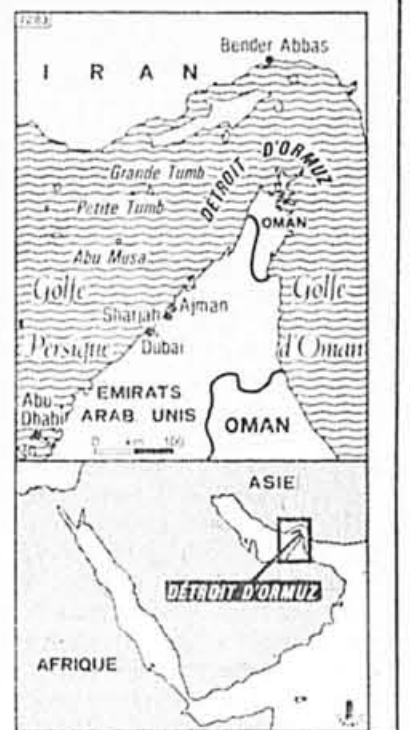
A moins d'un kilomètre de là, ensermé dans la plus haute tour de l'emirat, le consulat américain reste hors d'atteinte. On ne passe pas, par mesure de sécurité. Le drapeau étoilé n'est pas hissé, et les Américains de Dubaï ne pouvaient pas ce 4 juillet, jour de l'Indépendance.

La communauté iranienne de Dubaï, prospère emirat arabe qui fait face à Bandar Abbas — d'où avait décollé l'Airbus —, distante seulement de 250 km, est plongée dans l'affliction. Dans leur majorité, les victimes du drame de dimanche venaient ou revenaient ici. A l'arrivée du vol IR 655 les attendaient des parents, des amis ou des relations installés à Dubaï de longue date, ou émigrés récents. Iran Air, officiellement par sympathie pour les victimes, a annulé hier ses vols à destination de Dubaï.

« Les Américains sont des criminels, des fous. Je suis désespéré », dit Muhammad Ghulam Gulami, un négociant de 35 ans, qui a perdu sa femme, son beau-frère et huit neveux et nièces. Peu politiques, souvent musulmans sunnites, et jusqu'à présent guère sensibles aux diatribes anti-américaines du régime chiite révolutionnaire de Téhéran, les Iraniens de Dubaï en veulent terriblement aux États-Unis.

« Ils devaient être drogues pour être incapables de distinguer un F-14 d'un avion civil », estime un responsable de l'aéroport, originaire d'Iran. Le chef des enquêtes de la police, Abdulaziz Mohammed Abdullah, aux lointaines racines iraniennes, a aussi perdu son père et cinq autres parents, qui revenaient d'une cure thermale dans la mer patrie, de l'autre côté du Golfe. « C'était la volonté divine », a-t-il lâché en apprenant la nouvelle.

Dans les quartiers de Karama et de Morched, de part et d'autre du bras de mer qui divise la ville, des marchands



iranien n'ont pas ouvert leurs magasins, par respect pour les familles endeuillées. Ceux qui ne regardent pas le journal télévisé du soir de la télévision iranienne, facilement captée à Dubaï, sont invités par les officiels iraniens à une cérémonie funèbre à la mosquée Hussein, en bordure des quartiers huppés.

Ils étaient plusieurs centaines hier rassemblés dans la mosquée qui scandait des slogans anti-américains lors de la cérémonie religieuse à la mémoire des victimes. Dirigée par le représentant personnel de l'ayatollah Khomeiny dans les Émirats arabes unis, Seyyed Reza Bourghae, la cérémonie de deuil a tourné, après les lectures du Coran, en un violent réquisitoire politique.

Soutenu par la foule, composée d'hommes de tous âges et de toutes conditions, le dignitaire chiite a dénoncé les États-Unis, « criminels sataniques », vouant aux gémonies l'Arabie Saoudite et le Koweït, « collaborateurs des Américains ».

Puissants — on estime leur nombre à 50 000 à 70 000, soit le cinquième de la population de l'emirat —, les Iraniens sont, ici comme dans d'autres monarchies du Golfe, étroitement surveillés.

Mais s'ils ne peuvent disposer d'institutions communautaires indépendantes, leur influence est très forte dans le négoce. Depuis longtemps, l'Iran commerce avec Dubaï. Avec la guerre, ce lien commercial est devenu vital pour la république islamique. De ses provinces débarquent dans l'emirat les tapis, le caviar ou les pistaches génératrices de devises fortes. Et d'ici repartent, par mer ou air, toutes sortes de marchandises que refuse l'Occident à l'Iran.

La guerre qui fait rage au nord de leur pays, à la frontière internationale entre l'Iran et l'Irak, ou au large, avec les marins des tankers pour victimes, n'a jamais atteint, ni même vraiment concerné, ces Iraniens de l'extérieur.

## Une tragédie accueillie avec consternation et prudence

d'après AFP, Reuter et UPI  
PARIS

La consternation et la prudence caractérisaient le flot de réactions exprimées lundi par de nombreux gouvernements à propos de la destruction dimanche dans le Golfe de l'Airbus d'Iran Air par des missiles du croiseur américain Vincennes.

Dans le sillage de Téhéran, les amis de l'Iran (Syrie et Libye principalement) ont accusé la marine américaine d'avoir massacré de sang froid les 290 occupants de l'Airbus assurant la liaison Bandar Abbas-Dubaï. Les alliés de Washington

ont déploré une « tragique erreur », fruit de la tension dans le Golfe.

Ne pouvant « que condamner ce qui apparaît comme une tragique erreur », le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a prôné « la plus grande modération en ces moments difficiles pour la paix et la sécurité dans la région ». « La question des responsabilités ne doit pas être ignorée si l'on veut éviter une répétition d'une telle tragédie », a-t-il ajouté.

À Pékin, le ministère des Affaires étrangères a réaffirmé que le gouvernement chinois est « opposé à l'implication militaire d'une grande puissance dans la

région du Golfe ». « Une telle implication ne contribue pas à la paix et à la stabilité dans la région ».

Plus prosaïque Le premier ministre japonais, Noboru Takeshita, en visite en Australie, a exprimé l'espoir que la destruction de l'Airbus n'accroisse pas la tension dans une zone névralgique pour l'approvisionnement en énergie de l'industrie japonaise (environ 60 p. cent de sa consommation).

La Pologne a demandé le remplacement de la flotte américaine dans le Golfe par « des forces navales internationales des Nations unies ». La tragédie de dimanche a prouvé que la présence navale occidentale dans le Golfe conduisait à

des « développements incontrôlés », a déploré Varsovie.

La Norvège, dont de nombreux navires marchands ont été attaqués dans le Golfe, a elle aussi réaffirmé son attachement au déploiement d'une force de paix onusienne dans la région.

À l'instar de la France dimanche, le monde occidental a exprimé hier sa stupeur, tout en ne contestant pas la version américaine de tragique méprise. Toutes les capitales insistent sur l'urgence nécessaire d'aboutir à une paix entre l'Irak et l'Iran.

La presse des États arabes modérés du Golfe, qui comme l'Égypte soutiennent l'Irak dans son conflit avec l'Iran, ont

imputé la tragédie de dimanche aux menées guerrières de Téhéran et à la concentration militaire dans la région — y compris l'imposante armada américaine. Les journaux arabes estiment que la principale leçon à tirer de l'incident est la nécessité d'un règlement du conflit du Golfe, qui entrera en septembre dans sa neuvième année.

À Washington malgré la consternation générale, la classe politique observait en ce jour de fête nationale un attentisme prudent, évitant d'exploiter la tragédie et se rangeant pour l'instant aux côtés du gouvernement. La plupart ont souligné que les États-Unis étaient en droit de se défendre.

Paul Desmarais  
président du conseil  
d'administration

Roger D. Landry  
président et éditeur

Claude Masson  
éditeur adjoint

Marcel Desjardins directeur de l'information  
Jean-Guy Dubuc editorialiste en chef

## Éditorial

### L'erreur tragique

Pres de 300 morts dans un avion civil abattu par un croiseur américain : « erreur tragique » pour le secrétaire général des Nations unies et « tragédie humaine » pour le président Reagan.

On ne pourra peut-être jamais déterminer avec certitude le responsable de cette tragédie, mais il est certain que les États-Unis devront encore longtemps en porter l'opprobre pour la simple raison que les militaires ne sont pas censés prendre pour cible des civils. Quant à la responsabilité, c'est autre chose.

Le département américain de la Défense a commencé son enquête et les organisations internationales ont commencé les leurs. Ces enquêtes devront éclaircir au moins deux points importants :

- Pourquoi l'équipage du *Vincennes* n'a-t-il pas pu identifier l'avion iranien avant de lui tirer dessus ?
- Pourquoi cet avion civil survolait-il sans s'identifier une zone où se déroulait un engagement naval ?

Les réponses à ces deux questions pourraient rendre aux États-Unis leur crédibilité mais ne sauraient rétablir le rôle qu'ils se sont donné dans le conflit entre l'Iran et l'Irak.

Officiellement, les États-Unis sont neutres dans cette guerre, mais la présence d'une flotte dans le Golfe pour garantir le libre passage dans les eaux internationales a toujours fait pencher la balance stratégique en faveur de l'Irak.

La flotte américaine, accompagnée de navires britanniques, français, italiens, hollandais, belges et soviétiques, se préoccupe surtout de protéger les pétroliers neutres contre les mines posées par les Iraniens. Elle n'intervient pas quand l'aviation irakienne attaque des pétroliers iraniens dans les mêmes eaux et pas davantage quand cette aviation lui tire dessus par erreur. L'idée de protéger la navigation dans le Golfe était bonne mais le rôle de la marine américaine était extrêmement douteux dès que la neutralité américaine s'est révélée plus opportuniste qu'impartiale.

En accordant une certaine assistance à l'Irak, les États-Unis ont toujours espéré aider à rétablir la paix sans que l'Union soviétique n'en recueille de trop gros avantages. L'évolution du conflit semblait, du reste, leur donner raison jusqu'à présent; les Irakiens ont remporté des victoires importantes sans, pour autant, menacer le territoire iranien comme ils le faisaient au début du conflit. L'occasion était peut-être mûre pour que les deux pays s'entendent enfin à étudier la possibilité de mettre un terme à une des guerres les plus longues du XX<sup>e</sup> siècle.

En abattant l'avion iranien, les Américains sont plus que jamais honnis en Iran. Ils peuvent continuer à maintenir un certain équilibre militaire entre les deux belligérants mais ils ne peuvent plus espérer le réunir un jour à la table des négociations. Or, les États-Unis ont toujours insisté sur leurs intentions pacifiques et leur respect du droit international. Le rôle militaire qui leur reste est en contradiction avec ces aspirations plus vastes.

Les victimes de cette « erreur tragique » ne sont pas seulement ceux qui sont morts dans l'avion iranien; il faut aussi compter les milliers, voire les centaines de milliers qui mourront sur les champs de bataille, dans les villages et dans les villes si cette guerre inutile se prolonge.

Frédéric WAGNIÈRE

### Grève et violence

Les « criminels » qui profitent du conflit de travail à Bell Canada pour sectionner des câbles téléphoniques doivent être dénoncés, traduits devant les tribunaux et condamnés. Car leurs agissements, en plus de causer un tort immense à des milliers d'abonnés du téléphone, étrangers à ce conflit, nuisent énormément à la cause de milliers de syndiqués honnêtes.

Le principal problème des conflits de travail, au Québec peut-être plus qu'ailleurs, c'est qu'on en est venu à s'habituer à ce qu'ils engendrent des actes de violence ou du vandalisme. Un peu comme les bagarres au hockey, une certaine tradition veut qu'en période de conflit, grève ou lock-out, on tolère des gestes qui, à tout autre moment, conduiraient leurs auteurs devant les tribunaux.

L'exemple vient de haut. Le gouvernement lui-même, de quelque palier que ce soit, a tendance, trop souvent, à passer l'éponge, à « acheter la paix » comme on dit en jargon de relations industrielles.

C'est ainsi que, il y a quelques semaines à peine, on a décidé que les techniciennes de la santé, qui avaient débrayé illégalement, ne seraient pas pénalisées. Bien sûr, ces dernières n'ont commis aucun acte de vandalisme et la cause qu'elles défendent, à savoir l'obtention de la parité salariale avec les infirmières, semble juste à plusieurs. Mais ce courant justifié de sympathie ne devrait pas faire perdre tout sens critique. En passant l'éponge sur ce débrayage illégal, on se trouve à lancer un message : pour défendre une cause juste, un geste illégal, à condition qu'il soit le fait d'un groupe nombreux et organisé, peut être toléré.

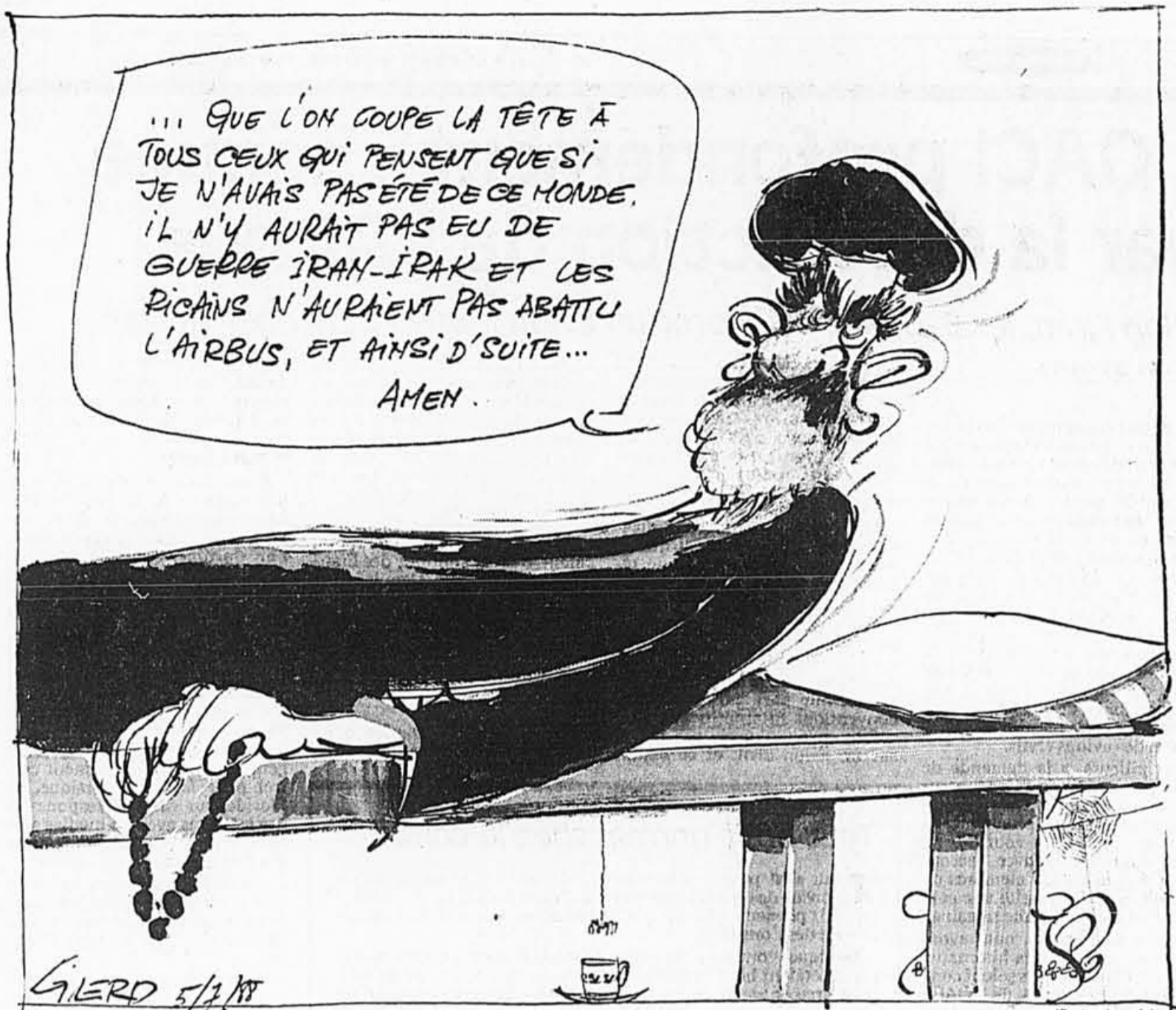
Mais comment les autorités gouvernementales pourraient-elles sévir quand elles ont tendance à passer l'éponge sur les moyens de contestation des syndicats de policiers, qui n'ont pourtant pas le droit de grève, lors de plusieurs négociations ?

Il est bien évident que la très grande majorité des téléphonistes et techniciens de Bell Canada sont étrangers aux actes de sabotage des derniers jours. Tout comme il est à peu près certain que les dirigeants syndicaux, qui ne sont pas des imbéciles, réalisent que ces agissements nuisent à la défense de leur cause, les reprouvent intérieurement eux aussi. Après tout, il est vrai que Bell Canada réalise des profits considérables et bon nombre de citoyens ne demanderaient pas mieux que de sympathiser avec au moins une partie des revendications syndicales. D'autant plus que la grève des employés de Bell est tout ce qu'il y a de plus légal.

Malheureusement, une notion dépassée de la solidarité, répandue dans tout le mouvement syndical, fait que l'on ne dénonce pas ceux qui se livrent à de tels gestes désordonnés. On préfère excuser ces écarts en les mettant sur le dos de la frustration et, souvent, en ira jusqu'à défendre les coupables si jamais ils sont traduits devant les tribunaux et condamnés.

Il n'y a qu'un seul moyen de mettre fin à la violence dans les conflits de travail. C'est que quiconque s'en rend coupable soit traité comme un criminel et que la loi s'applique. Mais pour cela, il faudrait que les gouvernants eux-mêmes fassent preuve d'un courage politique qui, jusqu'ici, leur a manqué.

Pierre VENNAT



## TRIBUNE LIBRE

### Un crime impardonnable!

■ C'est avec consternation (et un noeud dans la gorge) que nous avons constaté, mon mari et moi, de même que nos voisins, que le majestueux érable qui régnait depuis de très nombreuses années sur le Golf de Laprairie, passait sous les scies à chaîne de l'équipe « d'entretien » du golf...

Un arbre en pleine santé, très fourni, très gros (près de 80 pieds de haut), avec un tronc énorme. Un arbre centenaire abattu en l'espace de 30 minutes. Nous nous renseignons aussitôt : était-il malade? Sûrement pas, à en juger par son allure. Non, au contraire, il était exceptionnel. Mais, voyez-vous, il « nuisait aux golfeurs (maladroits!) qui y perdaient leurs balles » (cf. un employé de l'équipe). En fait, le golf n'est-il pas un jeu d'adresse où foisonnent les obstacles? Ironie du sort, l'administration de ce même golf creuse, arrache, tourne la terre et plante de minuscules arbres, dont la moitié sont déjà morts! (...)

Aussi petite que puisse représenter ma contestation contre ce geste, j'ai tout de même décidé de boycotter le Golf de Laprairie et d'y annuler ma participation à un tournoi prévu pour la fin de juin.

Diane LE BEL  
Laprairie

### L'Église est immuable

■ Les propos de Jean-Guy Dubuc sur le schisme de Mgr LeFebvre sont un reflet flagrant de la confusion des esprits. Il parle de « réalités nouvelles » selon « la volonté d'un créateur », « d'incarnation des valeurs spirituelles dans un monde en mouvement ».

Pour être « catholique » aujourd'hui il faut être moderniste, il faut obéir au peuple et s'affubler de valeurs « spirituelles » qui sont à l'opposé des valeurs évangéliques.

Le « passé révolu » a fait place à un présent révolutionnaire. Ce n'est plus Dieu que l'on défend c'est l'homme. La liberté religieuse a détruit la liberté morale, la notion de vérité absolue. L'Église catholique commence avec Vatican II. C'est le rejet total de l'enseignement du Christ. C'est l'apostasie générale prédite par saint Paul (Thess. 2:3).

Les deux piliers de l'Église catholique fondée par N.-S. I.-C. sont l'Évangile et la Tradition : l'Évangile expliqué par la Tradition.

L'enseignement dogmatique catholique est immuable. C'est un bloc monolithique, c'est « l'étoile polaire » qui nous guide. Cela ne doit pas être changé par une modernité sans cesse en mouance aux grès des mœurs variables des générations. (...)

Carl S. GIASSON  
Laval

### N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: Tribune libre, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

### Le coût de la délation

Monsieur Réal Simard,  
prison de Parthenais

■ C'est avec étonnement que j'ai lu votre réponse à Mme Monette de Saint-Jérôme (Tribune libre du 21 juin) lui expliquant que sans les délateurs, démanteler un réseau de drogue coûterait des millions de dollars. (\*)

Allons donc, Monsieur Simard, combien le système vous a-t-il payé pour votre délation? Combien cela coûterait-il aux payeurs de taxes pour vous trouver un autre endroit pour vivre, une autre identité, la protection policière, etc.?

De plus, monsieur, vous faites de la projection lorsque vous dites que « s'il y a des délateurs, c'est qu'il y a des gens peureux qui n'ont pas de principe social (sic) ou tout simplement par ignorance ».

Il est par contre vrai que beaucoup de gens refusent de témoigner contre des criminels. Mais vous est-il venu à l'idée que les témoins oculaires d'un crime n'ont peut-être pas la protection voulue et encore moins la rémunération...

René-Claude MARION  
Montréal

\* NDLR — M. Simard parlait de milliers et non de millions de dollars dans sa lettre. Aussi, au 5<sup>e</sup> paragraphe, il aurait fallu lire: « aspect social » et non « argent social ». LA PRESSE s'excuse de ces coquilles.

### Bravo!

Monsieur Guy Cormier,  
éditorialiste

■ Enfin, un editorialiste qui pense comme moi... et qui le dit dans le plus grand quotidien d'Amérique! J'aurais aimé que votre texte soit publié au beau milieu d'une belle grande page.

Les gens de notre âge (?) — j'ai 76 ans — qui ont vécu ces années « folles » pour ne pas dire hystériques, alors que l'Occident nous faisait peur avec le communisme, ne sont pas fâchés que cette mentalité soit disparue. (...)

Jacques RACINE  
Montréal-Nord

### Un problème de société

Le Dr Lemire est secrétaire de l'Association des médecins omnipraticiens de Montréal, association regroupant plus de 2000 médecins.

MARC-A. LEMIRE, m.d.

■ Les articles de Mme Huguette Roberge sur « le marché de l'angoisse » parus en mai dernier, auront sans l'ombre d'un doute réussi à sensibiliser la population aux dangers de ces — petites merveilles — que sont les tranquillisants de la famille des benzodiazépines. Tant mieux. Véhiculée par un médium de masse tel que *La Presse*, la mise en garde contre ces médicaments aura certainement plus de poids que celle faite par les médecins, individuellement dans leur cabinet privé. Il n'y a rien de mieux en effet que de citer l'exemple de personnes devenues dépendantes de médicaments pour frapper l'opinion publique.

Si la population consomme trop de tranquillisants, peut-on toutefois en attribuer la responsabilité aux seuls médecins omnipraticiens?

L'omnipraticien,  
médecin de famille

De nos jours, nous vivons de l'ère de l'instantané ou du — fast food —, pour utiliser une expression gastronomique américaine.

Comme pour ses besoins primaires d'alimentation, la personne présentant un problème de santé consulte une ressource immédiatement accessible en vue d'obtenir une solution immédiatement applicable. Pas la peine de prendre un rendez-vous chez son médecin, puisqu'on peut consulter sans rendez-vous à deux pas de chez soi. Le résultat est le soulagement du petit bobo plutôt que la considération de toute la personne, comme il en est de la fringale lorsqu'on n'a pas le temps de se payer une bonne bouffe.

Mais si cela peut convenir lorsqu'on souffre d'un rhume ou qu'on s'est tordu une cheville, il n'en est pas de même lorsqu'on présente des symptômes de fatigue, d'angoisse, de stress, etc... Il vaut mieux à ce moment consulter un médecin qui vous connaît, qui connaît votre famille et votre milieu de travail. Si la santé correspond à un état de bien-être physique, mental et social selon l'Organisation mondiale de la santé, l'individu qui consulte doit accepter de livrer des informations précises concernant ces trois composantes, de la façon la plus claire possible. Ce n'est pas dans le cadre d'une consultation d'urgence qu'on puisse le faire, alors que le médecin doit intervenir rapidement pour diagnostiquer et traiter des problèmes qui peuvent être facilement et rapidement circonscrits.

Le médecin de famille, ayant déjà une connaissance de la personne qui se trouve devant lui, sera donc plus habile à — déterminer le motif réel, parfois caché ou inavoué, qui amène le patient à le consulter. (1)

Le médecin de famille c'est le médecin omnipraticien, qui a pour fonctions — d'être un médecin de première ligne, capable d'assumer généralement la responsabilité de la continuité des soins, d'orienter son exercice professionnel en vue du traitement des maladies, de leur prévention et du maintien de la santé, et de tenir particulièrement compte de la personnalité du patient et du milieu dans lequel il vit. (2)

Anxiété  
ou dépression?

S'il est vrai que les Québécois sont davantage traités pour de l'anxiété que pour de la dépression alors que l'inverse est vrai pour les Ontariens, doit-on en conclure que les omnipraticiens sont incapables à distinguer les deux conditions, ou que les Québécois présentent une symptomatologie différente de celle de leurs voisins? En outre, rien ne nous prouve que le diagnostic posé par les médecins ontariens est toujours juste.

Durant leur formation, les médecins omnipraticiens ont développé différentes habiletés visant à mener une entrevue, examiner un patient dans le but de déceler des signes physiques pertinents, utiliser des instruments d'examen ou de laboratoire aux fins d'établir un diagnostic et un traitement. En outre, la base de l'acquisition des aptitudes du médecin passe par l'imitation des maîtres.

De plus en plus, les médecins omnipraticiens suppléent à la pénurie chronique de psychiatres dans certaines régions du Québec, et oeuvrent au sein d'équipes multidisciplinaires en santé mentale. La formation médicale continue permet en outre aux médecins de parfaire leurs connaissances en vue de procurer des soins de qualité à la population.

Soulagement  
immédiat  
et à long terme

Il a été souligné dans la série d'articles de Mme Roberge que tous les malades consultant pour une symptomatologie anxieuse ou dépressive ne sont pas toujours aptes à se soumettre à une démarche approfondie visant la solution de leurs problèmes. Pour ceux-là le recours à des psychologues, psychothérapeutes, travailleurs sociaux, ressources communautaires, n'est pas toujours pertinent.

Pour les autres patients, ceux qui ont des ressources personnelles (une force intérieure) qui leur permettent de s'aider, plusieurs moyens peuvent être utilisés. Les conseils visant à une meilleure hygiène de vie et la psychothérapie de soutien effectuée par l'omnipraticien, sont sans contredit les fondateurs.

(suite en page B3)

POINT DE VUE

# Comment dites-vous «multiculturalisme» en russe?

ALEXIS NOUSS  
Collaboration spéciale

Grâce en soient rendues à Mikhail Gorbatchev, notre connaissance lexicale s'est récemment enrichie des mots de *perestroïka* et *glasnost*. L'ouverture ou du moins les changements apparemment en cours sur la scène politique, sinon sociale, soviétique nous apprendront-ils l'équivalent russe de multiculturalisme? La multiplicité des populations est en effet une réalité fondamentale d'un état regroupant quinze républiques fédérées, vingt républiques autonomes, huit régions autonomes et dix territoires nationaux. Plus de cent ethnies y vivent, quatre-vingt langues y sont parlées, cinq alphabets employés et quatre grandes religions pratiquées.

Si l'observateur est en droit d'encore attendre avant de se prononcer sur la mise en oeuvre des réformes que le secrétaire général du Parti semble vouloir entreprendre, il est de fait que divers mouvements agitent la société soviétique. De manière significative, le problème des nationalités constitutives de l'Union des Républiques socialistes soviétiques est l'un des symptômes les plus visibles de cette agitation. La question n'a certainement manqué d'influer sur le dossier des pouvoirs régionaux et locaux abordé lors de la XIX<sup>e</sup> Conférence nationale du P.C.U.S. Elle pourrait représenter l'une des menaces les plus sérieuses au succès du programme de Gorbatchev et de ses partisans.

Tatars, Arméniens, Lithuaniens, Estoniens ont ainsi récemment pris la parole avec une vigueur à laquelle l'Occident n'était guère habitué. Leurs revendications vont toutes dans le sens d'une affirmation nationale accrue.

Le problème revêt un triple aspect: territorial, culturel et humanitaire. Dans le premier cas, les protestations portent sur les découpages géographiques et les répartitions de populations à l'intérieur des territoires. Dans le deuxième cas, c'est la liberté d'expression et de transmission de diverses cultures, notamment sur le plan linguistique, qui est revendiquée. La question des droits de l'homme, enfin, est inévitablement liée au sort de certaines populations souffrant de sévères mesures discriminatoires. Quelques exemples suffisent à montrer que les trois dimensions se recoupent.

Les Tatars de Crimée, déportés en masses sous Staline, réclament le droit pour leur peuple de retour-

ner dans sa région d'origine et certains revendiquent même le rétablissement d'une république autonome en Crimée. Manifestations de grèves ne pourront que continuer devant le silence de Moscou face à ces demandes. Pour les Arméniens de Nagorny-Karabakh, annexé depuis 1923 par la République d'Azerbaïdjan, la revendication porte sur la réintégration de leur département — où ils sont majoritaires à 80% — dans la République d'Arménie. La rigidité des autorités centrales a transformé la situation en un conflit fratricide qui a déjà fait couler du sang. Les Lettoniens, déplacés par milliers sous le régime stalinien, réclament le rétablissement de leur langue et de leur culture et vont même jusqu'à demander une représentativité propre aux Nations unies et aux Jeux olympiques. C'est l'indépendance économique que visent les revendications des Estoniens. Quant aux droits de l'homme, le dossier tristement connu des *refuseniks* n'est plus à ouvrir.

Il faut aussi mettre au compte de ce renouveau nationaliste, mé-

si l'on ne soulève sans doute pas une sympathie similaire, l'émergence du mouvement Pamyat, défenseur de l'ultra-nationalisme russe et pourfendeur d'imperialistes, de francs-maçons et de Juifs. Si Moscou vient de réhabiliter Zinoviev et Kamenev, éliminés en 1936-37, si on parle de réhabiliter Trotski et de publier Soljenitsyne, il reste que les organes soviétiques font preuve d'un étonnant laxisme quant aux démonstrations publiques et médiatiques d'un groupe dont l'ambition ouverte est d'exercer un lobby radicalement réactionnaire.

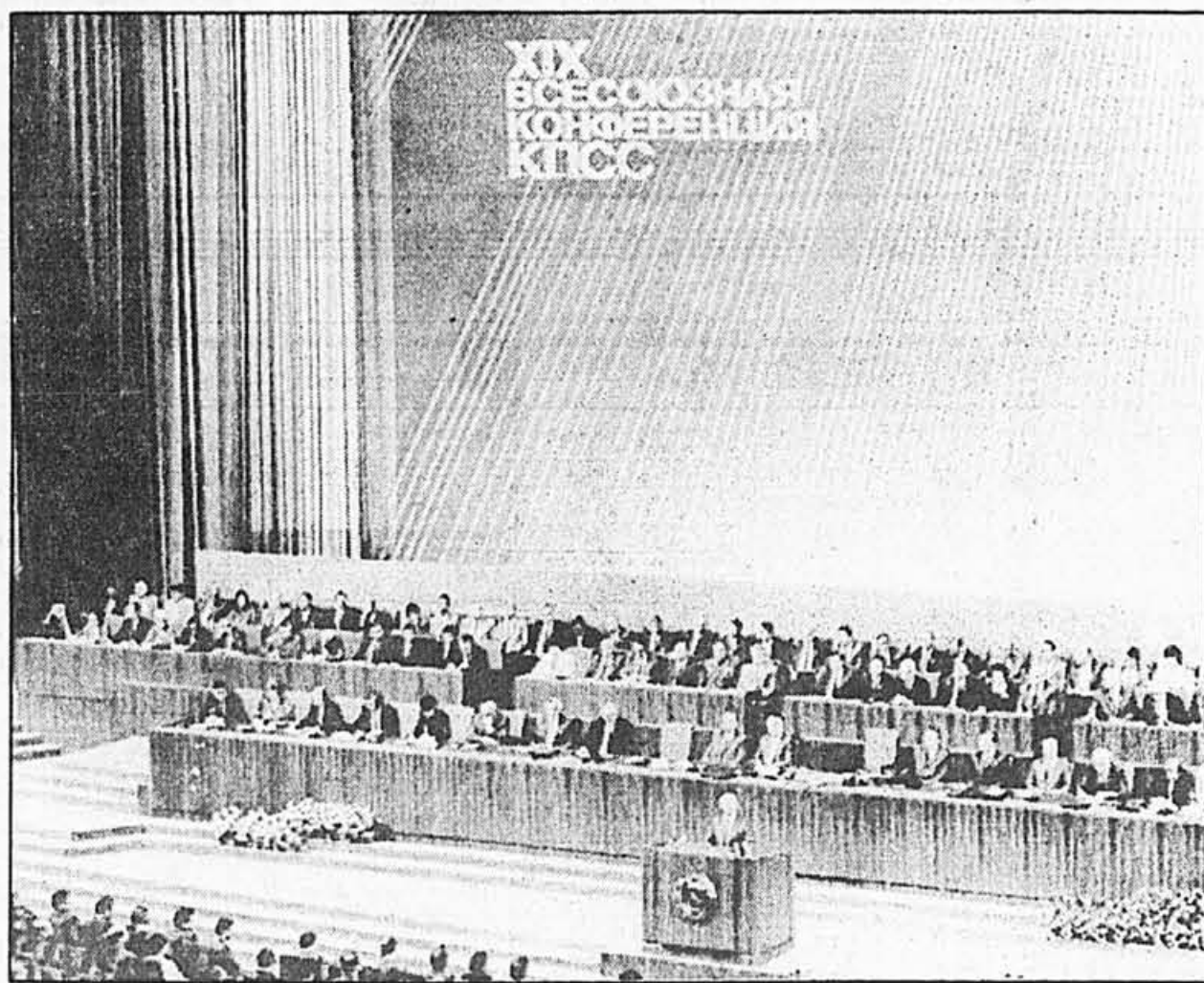
Ces revendications nationalistes — qui ont leurs pendants dans des pays frères — n'ont d'aucune manière une orientation séparatiste. Leur seule ambition est de profiter de l'ère Gorbatchev pour installer un fonctionnement authentiquement fédératif en U.R.S.S. Les propositions de Gorbatchev, si elles accordent une plus grande autonomie politique, économique et culturelle aux groupes ethniques, indiquent clairement qu'aucun changement de statut n'est envisagé en

dehors du strict cadre étatique actuel.

Deux réalités démographiques devraient pourtant le faire réfléchir. Les Russes européens, le «Grand Frère» des Républiques soviétiques, ne forment plus la majorité au sein des populations majoritaires. Les recensements leur accordent difficilement un 51% qui ne justifie aucunement leur mainmise sur l'armée, l'appareil politique et autres structures étatiques où ils représentent de 70 à 100%.

D'autre part, la population musulmane représente une bombe démographique susceptible d'un jour exploser. Avec un taux d'accroissement naturel de 83,6%, celui des populations slaves étant de 18,8%, une telle masse humaine ne pourra longtemps être sous-représentée.

Hélène Carrière d'Encausse remarquait qu'Etat soviétique comme Empire tsariste s'étaient tous deux heurtés au problème des nationalités dans leur volonté de modernisation. Gorbatchev y échappera-t-il?



Mikhail Gorbatchev inaugurant le récent congrès du Parti communiste.

photolaser AP-Tass

LIBRE OPINION

# L'enseignement de l'anglais à la CÉCM — 2

Nous publions aujourd'hui la deuxième tranche d'un texte que la présidente du M.E.M.O. (Mouvement pour une école moderne et ouverte) a préparé pour La Presse.

MONIQUE MUS-POURDE

Le rapport d'étude présenté aux commissaires reconnaît que «le but de l'enseignement de l'anglais au primaire est d'atteindre les objectifs des programmes d'études et non de rendre les élèves bilingues». Il constate en outre que l'enseignement intensif de l'anglais donne plus de résultats que le saupoudrage de quelques heures d'enseignement réparties sur plusieurs années, et que l'enseignement de l'anglais dès le 1<sup>er</sup> cycle du primaire «n'apporte pas toute l'amélioration escomptée». Ces constats n'empêchent cependant pas les commissaires d'ouvrir d'autres projets d'enseignement précoce dans trois écoles différentes! On n'en est pas à une incohérence près!

Sur le plan pédagogique, ce qui est plus grave encore, c'est que la résolution des commissaires ne prévoit aucun mécanisme de planification, d'encadrement et d'évaluation pour les expérimentations et les projets mis en place. Tout au plus se contente-t-on de demander au Service des études de procéder à une analyse de la qualité de l'apprentissage de l'anglais, en «soumettant, par échantillonnage, des élèves de 6<sup>e</sup> année à un examen-synthèse» pendant trois années consécutives.

Mais on ne trouve rien sur les conditions de mise en place et de contrôle qui doivent normalement entourer de telles expériences pédagogiques. On sait que, dans le domaine de l'éducation bilingue, il est impérieux de «mesurer exactement les niveaux de connaissance des langues à l'entrée et à la sortie de l'expérience et de neutraliser l'effet possible des autres caractéristiques des enfants (âge, sexe, personnalité, aptitudes, attitudes...), celui des enseignants, des méthodes d'enseignement, des parents...» (3) Or, aucune de ces mesures élémentaires n'est entrée en ligne de compte dans la décision qui a été prise.

Cette façon de faire est peu rassurante. Elle en dit long en tout cas sur le caractère improvisé des expérimentations pédagogiques qui ont cours à la C.E.C.M. Elle va complètement à l'encontre de ce que réclamait le Conseil supérieur de l'éducation, dans un avis au ministre sur «L'enseignement des langues secondes», en novembre 1984. Après avoir déploré «l'absence assez généralisée d'encadrement systématique et d'évaluation» de certains projets d'enseignement de la langue seconde, le Conseil était d'avis:

«que la recherche et l'expérimentation devraient se faire de manière transparente, que les projets devraient être bien préparés — clairement autorisés, dans les cas où une autorisation est nécessaire —, que leurs résultats devraient aussi être systématiquement évalués, le tout selon un cadre de critères et de principes connus de tous» (4).

(3) Gilles Bibeau, *ibid.*, pp. 134-35.

(4) Avis du Conseil supérieur de l'éducation, novembre 1984, pp. 19 et 20.

a suivre

TRIBUNE LIBRE

## Un problème de société

(suite de la page B2)

ments d'un bon traitement. L'ordonnance de médicaments pour une courte période de temps peut agir comme adjuvant dans certains cas.

Dans les cas plus sérieux, la référence à des ressources spécialisées s'impose. Encore faut-il que les patients s'arment de patience, les psychologues et psychiatres étant difficilement accessibles, ou d'argent, s'ils veulent se payer les services d'un psychologue ou d'un psychothérapeute oeuvrant en cabinet privé. Or pendant l'attente, ou devant l'incapacité financière d'un traitement, il faut un soulagement. C'est ce qui explique que les omnipraticiens soient souvent confrontés avec la nécessité de traiter à court terme. Cette obligation ne leur fait pas oublier, cependant, l'importance d'une thérapie à plus long terme qui s'attaque aux véritables causes des problèmes.

### Problème de société

La solution du — mal de vivre — des Québécois représente un problème de société. Les omnipraticiens ne sont qu'un des éléments de cette société.

La réduction de la consommation de tranquillisants au Québec passe par l'éducation de la population par les médecins et par la communauté. Encore faut-il que la population soit réceptive aux interventions visant à la gestion de son stress et à la détermination d'attentes réalistes face à la vie,

ce qui est loin d'être prouvé à l'heure actuelle.

Et pour aider l'individu, les ressources spécialisées doivent être disponibles en termes d'effectifs, et accessibles quant à leur coût. Aussi doivent-elles offrir des solutions qui permettront au patient un soulagement dans un laps de temps relativement court.

(1) et (2): *Les fonctions du médecin omnipraticien*. Corporation professionnelle des médecins du Québec, Vol. XVII, No 5, septembre 1977, page 7.

## Les agressions sexuelles

Mme Marthe Gagnon, journaliste

■ Suite à vos récents articles sur l'agression sexuelle, le Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal desire rappeler à vos lectrices les services qu'il offre.

Depuis maintenant près de huit ans, le Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal, organisme à but non lucratif, offre un service alternatif bilingue, gratuit, complet et de première ligne pouvant répondre aux multiples besoins des victimes d'agression sexuelle et des survivantes adultes d'inceste.

Le centre offre du counseling et du soutien d'ordre émotif à court et à long terme, un examen médical et des traitements (grâce à la collaboration des médecins du CLSC Métro), de l'information sur les procédures à suivre au poste de po-

lice et à la cour, de l'accompagnement, des groupes de thérapie pour les victimes et la sensibilisation auprès du public. De plus, une équipe de bénévoles permet au centre d'offrir une ligne téléphonique d'urgence confidentielle 24 heures sur 24 pour répondre aux appels d'urgence, d'information et de support.

Ainsi, le centre se joint aux quatre centres hospitaliers désignés pour offrir des services aux victimes d'agression sexuelle à Montréal (réf.: votre article du 7 juin).

Le centre n'a malheureusement pas toutes les ressources humaines et financières nécessaires pour répondre adéquatement à toutes les demandes qui lui parviennent. L'année dernière, il a reçu près de 520 nouvelles victimes d'agression sexuelle et de survivantes d'inceste; la ligne téléphonique d'urgence a sonné plus de 5000 fois. Les listes d'attente pour la consultation individuelle sont une réalité quotidienne au centre.

Enfin, nous ne pouvons que vous informer de l'existence de notre service, mais nous désirons surtout vous féliciter d'avoir choisi d'écrire sur l'agression sexuelle et souligner l'excellente façon que vous l'avez fait.

Deborah A. TRENT, t.s.p.  
Coordonnatrice

# LES PRAIRIES

## Canadien vous en offre plus!

Avec leurs partenaires, les Lignes aériennes Canadien International ne sont pas seulement numéro 1 au Québec et au Canada, mais également dans les Prairies. Canadien offre plus de destinations dans les Prairies et y va plus souvent que toute autre ligne aérienne. Plus de 40 destinations, soit environ 7 fois plus que son principal concurrent.

Nous nous faisons un point d'honneur d'arriver à l'heure pour vous permettre de respecter votre horaire. Et sur chaque vol, nos employés mettent tout en oeuvre pour vous offrir un service, un confort et une cuisine de classe vraiment internationale.

En fait, peu importe jusqu'où vous allez, Canadien va plus loin.

**Destinations : À partir de Montréal**

- WINNIPEG** 2 vols quotidiens sans correspondance du lundi au vendredi et maintenant un vol sans escale avec départ à 9 h 35
- SASKATOON** 1 vol sans correspondance tous les jours, départ à 17 h 30
- CALGARY** 3 vols par jour du lundi au vendredi, dont un vol sans escale avec départ à 17 h 50
- EDMONTON** 6 vols par jour du lundi au vendredi
- REGINA** 5 vols par jour du lundi au vendredi

Quels que soient la classe ou le tarif, triplez vos points-voyage® tout au long de l'été avec Canadien ou ses partenaires.

Pour tout renseignement, consultez votre agent de voyages ou communiquez avec les Lignes aériennes Canadien International au (514) 286-1212 ou 1 800 361-7413, sans frais.

\*Communiquez avec votre agent de voyages ou avec Canadien pour les conditions.

# Canadien va plus loin

La Presse	
RENSEIGNEMENTS	285-7272
ABONNEMENT	285-6911
REDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
COMPTABILITE	285-6892
Grandes annonces	285-6900
ANNONCES CLASSEES	285-7111
Grandes annonces	285-7202
National, Tele-Press	285-7306
Vacances, Voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320

INDEX DES RUBRIQUES

100 IMMOBILIER
RESIDENTIEL
Achat - Vente - Echange
Visites libres
Ile de Montreal
Laval, rive nord
Rive-Sud
Banlieue ouest
Banlieue est
Proprietes demanées
Condominiums, copropriétés
Laurentides
Cantons de l'Est
Exterieur de Montreal
Fermettes
Etats-Unis - Hors frontieres
Maisons de campagne
Maisons mobiles
Chalets
Terrains
Prêts hypothécaires
Transactions immobilières
Gestion immobilière
Location
Centre-ville
Ile de Montreal
Banlieue ouest
Banlieue est
Laurentides
Laval, rive nord
Cantons de l'Est
Rive-Sud
Proprietes a louer
Exterieur de Montreal
Maisons de campagne
Etats-Unis - Hors frontieres
On demande a louer

200 MARCHANDISES ET SERVICES
Marchandises
Meubles, articles
Marché aux puces
Appareils électroménagers
Encans
Vente de garage
Vente de charité
Audiovisuel, téléviseurs, photo, magnétoscopes, stéréos, radios
Imprimerie
Instruments de musique
Machines à coudre
Machinerie, outils
Effets de bureaux, magasins, restaurants
Équipements commerciaux
Vêtements
Fourrure
Le coin de l'ordinateur
Piscines, équipement, accessoires, entretien
Équipement à neige
Bois de foyer
Peintures
Animaux
Matériaux de construction
Collections, monnaie, timbres
Antiquités, œuvres d'art
Artisanat
Bijoux, métaux précieux
On demande à acheter
Perdu
Trouvé
Marchandises diverses
Pêle-mêle

Services
Entretien de la maison
Maîtres électriciens
Entrepreneurs
Planchers
Portes et fenêtres
Peinture
Lavage murs et plafonds
Rembourrage
Paysagistes
Gardiennage
Traiteur
Entreposage
Transport, déménagement
Professionnels
Santé, esthétique
Rédaction, traduction
Services divers
Cabanes à sucre
Emplois divers
Services d'emplois à l'étranger
Emplois divers à temps partiel
Emplois demandés
Préparation de curriculum vitae
Méthodes de recherche d'emplois
COURS
Éducation, instruction
400 SERVICES PERSONNELS
Compagnies, compagnons
Agences de rencontres
Clubs de rencontres
Astrologie, cartomanie
Consultations
Activités sociales
Studios de massage
Autres
Souhaits
Naissance, fiançailles, mariage
500 TRANSPORT ET VEHICULES AUTOMOBILES
TRANSPORT
Tracteurs et machinerie agricole
Machinerie lourde
Remorques
Camions (achat, vente, location)
Autres véhicules

300 OFFRES D'EMPLOIS
Postes cadres et professionnels
Santé, services communautaires
Éducation
Bureaux
Informatique
Assurance
Vente, commerce
Clubs, restaurants, hôtellerie
Alimentation
Technique, métiers
Coiffure, esthétique
Industrie du vêtement
Industriel, manufacturier
Entretien, sécurité
Services domestiques
Musiciens, artistes
Cabiniers, modèles

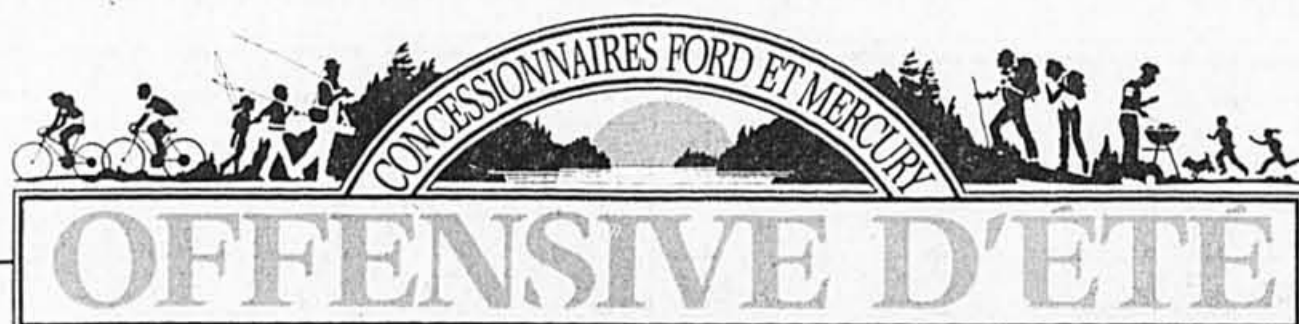
VEHICULES AUTOMOBILES
Achat - Vente - Location
Autos à vendre
Consignataires d'automobiles
Autos antiques
Achat, vente, location, échange
Entretien et réparations
Pièces et accessoires
Ferraille
700 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
Hypothèques
Occasions d'affaires
Associés demandés
Franchises
Services financiers
800 AVIS
Avis légaux
Appels d'offres
Avis divers
Communiqués
900 DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS
Remerciements, prières
Décès

ACTIVITÉS SPORTIVES
Villégiature, voyages
Camp de vacances
VEHICULES RÉCRÉATIFS
Motocyclettes
Bateaux-moteur, yachts, voiliers
Planches à voiles
Motoneiges
Véhicules tout terrain
Roulettes, tentes-roulottes et motorisés
Avions
800 AVIS
Avis légaux
Appels d'offres
Avis divers
Communiqués
900 DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS
Remerciements, prières
Décès

IMMOBILIER

100 VISITES LIBRES
ST-LAURENT visites libres, mercredi 12 h à samedi, de 2h à 4h p.m. Au 1325, 1344-1346, 1348-1350, 1352-1354, 1356-1358, 1360-1362, 1364-1366, 1368-1370, 1372-1374, 1376-1378, 1380-1382, 1384-1386, 1388-1390, 1392-1394, 1396-1398, 1399-1400, 1401-1402, 1403-1404, 1405-1406, 1407-1408, 1409-1410, 1411-1412, 1413-1414, 1415-1416, 1417-1418, 1419-1420, 1421-1422, 1423-1424, 1425-1426, 1427-1428, 1429-1430, 1431-1432, 1433-1434, 1435-1436, 1437-1438, 1439-1440, 1441-1442, 1443-1444, 1445-1446, 1447-1448, 1449-1450, 1451-1452, 1453-1454, 1455-1456, 1457-1458, 1459-1460, 1461-1462, 1463-1464, 1465-1466, 1467-1468, 1469-1470, 1471-1472, 1473-1474, 1475-1476, 1477-1478, 1479-1480, 1481-1482, 1483-1484, 1485-1486, 1487-1488, 1489-1490, 1491-1492, 1493-1494, 1495-1496, 1497-1498, 1499-1500, 1501-1502, 1503-1504, 1505-1506, 1507-1508, 1509-1510, 1511-1512, 1513-1514, 1515-1516, 1517-1518, 1519-1520, 1521-1522, 1523-1524, 1525-1526, 1527-1528, 1529-1530, 1531-1532, 1533-1534, 1535-1536, 1537-1538, 1539-1540, 1541-1542, 1543-1544, 1545-1546, 1547-1548, 1549-1550, 1551-1552, 1553-1554, 1555-1556, 1557-1558, 1559-1560, 1561-1562, 1563-1564, 1565-1566, 1567-1568, 1569-1570, 1571-1572, 1573-1574, 1575-1576, 1577-1578, 1579-1580, 1581-1582, 1583-1584, 1585-1586, 1587-1588, 1589-1590, 1591-1592, 1593-1594, 1595-1596, 1597-1598, 1599-1600, 1601-1602, 1603-1604, 1605-1606, 1607-1608, 1609-1610, 1611-1612, 1613-1614, 1615-1616, 1617-1618, 1619-1620, 1621-1622, 1623-1624, 1625-1626, 1627-1628, 1629-1630, 1631-1632, 1633-1634, 1635-1636, 1637-1638, 1639-1640, 1641-1642, 1643-1644, 1645-1646, 1647-1648, 1649-1650, 1651-1652, 1653-1654, 1655-1656, 1657-1658, 1659-1660, 1661-1662, 1663-1664, 1665-1666, 1667-1668, 1669-1670, 1671-1672, 1673-1674, 1675-1676, 1677-1678, 1679-1680, 1681-1682, 1683-1684, 1685-1686, 1687-1688, 1689-1690, 1691-1692, 1693-1694, 1695-1696, 1697-1698, 1699-1700, 1701-1702, 1703-1704, 1705-1706, 1707-1708, 1709-1710, 1711-1712, 1713-1714, 1715-1716, 1717-1718, 1719-1720, 1721-1722, 1723-1724, 1725-1726, 1727-1728, 1729-1730, 1731-1732, 1733-1734, 1735-1736, 1737-1738, 1739-1740, 1741-1742, 1743-1744, 1745-1746, 1747-1748, 1749-1750, 1751-1752, 1753-1754, 1755-1756, 1757-1758, 1759-1760, 1761-1762, 1763-1764, 1765-1766, 1767-1768, 1769-1770, 1771-1772, 1773-1774, 1775-1776, 1777-1778, 1779-1780, 1781-1782, 1783-1784, 1785-1786, 1787-1788, 1789-1790, 1791-1792, 1793-1794, 1795-1796, 1797-1798, 1799-1800, 1801-1802, 1803-1804, 1805-1806, 1807-1808, 1809-1810, 1811-1812, 1813-1814, 1815-1816, 1817-1818, 1819-1820, 1821-1822, 1823-1824, 1825-1826, 1827-1828, 1829-1830, 1831-1832, 1833-1834, 1835-1836, 1837-1838, 1839-1840, 1841-1842, 1843-1844, 1845-1846, 1847-1848, 1849-1850, 1851-1852, 1853-1854, 1855-1856, 1857-1858, 1859-1860, 1861-1862, 1863-1864, 1865-1866, 1867-1868, 1869-1870, 1871-1872, 1873-1874, 1875-1876, 1877-1878, 1879-1880, 1881-1882, 1883-1884, 1885-1886, 1887-1888, 1889-1890, 1891-1892, 1893-1894, 1895-1896, 1897-1898, 1899-1900, 1901-1902, 1903-1904, 1905-1906, 1907-1908, 1909-1910, 1911-1912, 1913-1914, 1915-1916, 1917-1918, 1919-1920, 1921-1922, 1923-1924, 1925-1926, 1927-1928, 1929-1930, 1931-1932, 1933-1934, 1935-1936, 1937-1938, 1939-1940, 1941-1942, 1943-1944, 1945-1946, 1947-1948, 1949-1950, 1951-1952, 1953-1954, 1955-1956, 1957-1958, 1959-1960, 1961-1962, 1963-1964, 1965-1966, 1967-1968, 1969-1970, 1971-1972, 1973-1974, 1975-1976, 1977-1978, 1979-1980, 1981-1982, 1983-1984, 1985-1986, 1987-1988, 1989-1990, 1991-1992, 1993-1994, 1995-1996, 1997-1998, 1999-2000, 2001-2002, 2003-2004, 2005-2006, 2007-2008, 2009-2010, 2011-2012, 2013-2014, 2015-2016, 2017-2018, 2019-2020, 2021-2022, 2023-2024, 2025-2026, 2027-2028, 2029-2030, 2031-2032, 2033-2034, 2035-2036, 2037-2038, 2039-2040, 2041-2042, 2043-2044, 2045-2046, 2047-2048, 2049-2050, 2051-2052, 2053-2054, 2055-2056, 2057-2058, 2059-2060, 2061-2062, 2063-2064, 2065-2066, 2067-2068, 2069-2070, 2071-2072, 2073-2074, 2075-2076, 2077-2078, 2079-2080, 2081-2082, 2083-2084, 2085-2086, 2087-2088, 2089-2090, 2091-2092, 2093-2094, 2095-2096, 2097-2098, 2099-2100, 2101-2102, 2103-2104, 2105-2106, 2107-2108, 2109-2110, 2111-2112, 2113-2114, 2115-2116, 2117-2118, 2119-2120, 2121-2122, 2123-2124, 2125-2126, 2127-2128, 2129-2130, 2131-2132, 2133-2134, 2135-2136, 2137-2138, 2139-2140, 2141-2142, 2143-2144, 2145-2146, 2147-2148, 2149-2150, 2151-2152, 2153-2154, 2155-2156, 2157-2158, 2159-2160, 2161-2162, 2163-2164, 2165-2166, 2167-2168, 2169-2170, 2171-2172, 2173-2174, 2175-2176, 2177-2178, 2179-2180, 2181-2182, 2183-2184, 2185-2186, 2187-2188, 2189-2190, 2191-2192, 2193-2194, 2195-2196, 2197-2198, 2199-2200, 2201-2202, 2203-2204, 2205-2206, 2207-2208, 2209-2210, 2211-2212, 2213-2214, 2215-2216, 2217-2218, 2219-2220, 2221-2222, 2223-2224, 2225-2226, 2227-2228, 2229-2230, 2231-2232, 2233-2234, 2235-2236, 2237-2238, 2239-2240, 2241-2242, 2243-2244, 2245-2246, 2247-2248, 2249-2250, 2251-2252, 2253-2254, 2255-2256, 2257-2258, 2259-2260, 2261-2262, 2263-2264, 2265-2266, 2267-2268, 2269-2270, 2271-2272, 2273-2274, 2275-2276, 2277-2278, 2279-2280, 2281-2282, 2283-2284, 2285-2286, 2287-2288, 2289-2290, 2291-2292, 2293-2294, 2295-2296, 2297-2298, 2299-2300, 2301-2302, 2303-2304, 2305-2306, 2307-2308, 2309-2310, 2311-2312, 2313-2314, 2315-2316, 2317-2318, 2319-2320, 2321-2322, 2323-2324, 2325-2326, 2327-2328, 2329-2330, 2331-2332, 2333-2334, 2335-2336, 2337-2338, 2339-2340, 2341-2342, 2343-2344, 2345-2346, 2347-2348, 2349-2350, 2351-2352, 2353-2354, 2355-2356, 2357-2358, 2359-2360, 2361-2362, 2363-2364, 2365-2366, 2367-2368, 2369-2370, 2371-2372, 2373-2374, 2375-2376, 2377-2378, 2379-2380, 2381-2382, 2383-2384, 2385-2386, 2387-2388, 2389-2390, 2391-2392, 2393-2394, 2395-2396, 2397-2398, 2399-2400, 2401-2402, 2403-2404, 2405-2406, 2407-2408, 2409-2410, 2411-2412, 2413-2414, 2415-2416, 2417-2418, 2419-2420, 2421-2422, 2423-2424, 2425-2426, 2427-2428, 2429-2430, 2431-2432, 2433-2434, 2435-2436, 2437-2438, 2439-2440, 2441-2442, 2443-2444, 2445-2446, 2447-2448, 2449-2450, 2451-2452, 2453-2454, 2455-2456, 2457-2458, 2459-2460, 2461-2462, 2463-2464, 2465-2466, 2467-2468, 2469-2470, 2471-2472, 2473-2474, 2475-2476, 2477-2478, 2479-2480, 2481-2482, 2483-2484, 2485-2486, 2487-2488, 2489-2490, 2491-2492, 2493-2494, 2495-2496, 2497-2498, 2499-2500, 2501-2502, 2503-2504, 2505-2506, 2507-2508, 2509-2510, 2511-2512, 2513-2514, 2515-2516, 2517-2518, 2519-2520, 2521-2522, 2523-2524, 2525-2526, 2527-2528, 2529-2530, 2531-2532, 2533-2534, 2535-2536, 2537-2538, 2539-2540, 2541-2542, 2543-2544, 2545-2546, 2547-2548, 2549-2550, 2551-2552, 2553-2554, 2555-2556, 2557-2558, 2559-2560, 2561-2562, 2563-2564, 2565-2566, 2567-2568, 2569-2570, 2571-2572, 2573-2574, 2575-2576, 2577-2578, 2579-2580, 2581-2582, 2583-2584, 2585-2586, 2587-2588, 2589-2590, 2591-2592, 2593-2594, 2595-2596, 2597-2598, 2599-2600, 2601-2602, 2603-2604, 2605-2606, 2607-2608, 2609-2610, 2611-2612, 2613-2614, 2615-2616, 2617-2618, 2619-2620, 2621-2622, 2623-2624, 2625-2626, 2627-2628, 2629-2630, 2631-2632, 2633-2634, 2635-2636, 2637-2638, 2639-2640, 2641-2642, 2643-2644, 2645-2646, 2647-2648, 2649-2650, 2651-2652, 2653-2654, 2655-2656, 2657-2658, 2659-2660, 2661-2662, 2663-2664, 2665-2666, 2667-2668, 2669-2670, 2671-2672, 2673-2674, 2675-2676, 2677-2678, 2679-2680, 2681-2682, 2683-2684, 2685-2686, 2687-2688, 2689-2690, 2691-2692, 2693-2694, 2695-2696, 2697-2698, 2699-2700, 2701-2702, 2703-2704, 2705-2706, 2707-2708, 2709-2710, 2711-2712, 2713-2714, 2715-2716, 2717-2718, 2719-2720, 2721-2722, 2723-2724, 2725-2726, 2727-2728, 2729-2730, 2731-2732, 2733-2734, 2735-2736, 2737-2738, 2739-2740, 2741-2742, 2743-2744, 2745-2746, 2747-2748, 2749-2750, 2751-2752, 2753-2754, 2755-2756, 2757-2758, 2759-2760, 2761-2762, 2763-2764, 2765-2766, 2767-2768, 2769-2770, 2771-2772, 2773-2774, 2775-2776, 2777-2778, 2779-2780, 2781-2782, 2783-2784, 2785-2786, 2787-2788, 2789-2790, 2791-2792, 2793-2794, 2795-2796, 2797-2798, 2799-2800, 2801-2802, 2803-2804, 2805-2806, 2807-2808, 2809-2810, 2811-2812, 2813-2814, 2815-2816, 2817-2818, 2819-2820, 2821-2822, 2823-2824, 2825-2826, 2827-2828, 2829-2830, 2831-2832, 2833-2834, 2835-2836, 2837-2838, 2839-2840, 2841-2842, 2843-2844, 2845-2846, 2847-2848, 2849-2850, 2851-2852, 2853-2854, 2855-2856, 2857-2858, 2859-2860, 2861-2862, 2863-2864, 2865-2866, 2867-2868, 2869-2870, 2871-2872, 2873-2874, 2875-2876, 2877-2878, 2879-2880, 2881-2882, 2883-2884, 2885-2886, 2887-2888, 2889-2890, 2891-2892, 2893-2894, 2895-2896, 2897-2898, 2899-2900, 2901-2902, 2903-2904, 2905-2906, 2907-2908, 2909-2910, 2911-2912, 2913-2914, 2915-2916, 2917-2918, 2919-2920, 2921-2922, 2923-2924, 2925-2926, 2927-2928, 2929-2930, 2931-2932, 2933-2934, 2935-2936, 2937-2938, 2939-2940, 2941-2942, 2943-2944, 2945-2946, 2947-2948, 2949-2950, 2951-2952, 2953-2954, 2955-2956, 2957-2958, 2959-2960, 2961-2962, 2963-2964, 2965-2966, 2967-2968, 2969-2970, 2971-2972, 2973-2974, 2975-2976, 2977-2978, 2979-2980, 2981-2982, 2983-2984, 2985-2986, 2987-2988, 2989-2990, 2991-2992, 2993-2994, 2995-2996, 2997-2998, 2999-3000, 3001-3002, 3003-3004, 3005-3006, 3007-3008, 3009-3010, 3011-3012, 3013-3014, 3015-3016, 3017-3018, 3019-3020, 3021-3022, 3023-3024, 3025-3026, 3027-3028, 3029-3030, 3031-3032, 3033-3034, 3035-3036, 3037-3038, 3039-3040, 3041-3042, 3043-3044, 3045-3046, 3047-3048, 3049-3050, 3051-3052, 3053-3054, 3055-3056, 3057-3058, 3059-3060, 3061-3062, 3063-3064, 3065-3066, 3067-3068, 3069-3070, 3071-3072, 3073-3074, 3075-3076, 3077-3078, 3079-3080, 3081-3082, 3083-3084, 3085-3086, 3087-3088, 3089-3090, 3091-3092, 3093-3094, 3095-3096, 3097-3098, 3099-3100, 3101-3102, 3103-3104, 3105-3106, 3107-3108, 3109-3110, 3111-3112, 3113-3114, 3115-3116, 3117-3118, 3119-3120, 3121-3122, 3123-3124, 3125-3126, 3127-3128, 3129-3130, 3131-3132, 3133-3134, 3135-3136, 3137-3138, 3139-3140, 3141-3142, 3143-3144, 3145-3146, 3147-3148, 3149-3150, 3151-3152, 3153-3154, 3155-3156, 3157-3158, 3159-3160, 3161-3162, 3163-3164, 3165-3166, 3167-3168, 3169-3170, 3171-3172, 3173-3174, 3175-3176, 3177-3178, 3179-3180, 3181-3182, 3183-3184, 3185-3186, 3187-3188, 3189-3190, 3191-3192, 3193-3194, 3195-3196, 3197-3198, 3199-3200, 3201-3202, 3203-3204, 3205-3206, 3207-3208, 3209-3210, 3211-3212, 3213-3214, 3215-3216, 3217-3218, 3219-3220, 3221-3222, 3223-3224, 3225-3226, 3227-3228, 3229-3230, 3231-3232, 3233-3234, 3235-3236, 3237-3238, 3239-3240, 3241-3242, 3243-3244, 3245-3246, 3247-3248, 3249-3250, 3251-3252, 3253-3254, 3255-3256, 3257-3258, 3259-3260, 3261-3262, 3263-3264, 3265-3266, 3267-3268, 3269-3270, 3271-3272, 3273-3274, 3275-3276, 3277-3278, 3279-3280, 3281-3282, 3283-3284, 3285-3286, 3287-3288, 3289-3290, 3291-3292, 3293-3294, 3295-3296, 3297-3298, 3299-3300, 3301-3302, 3303-3304, 3305-3306, 3307-3308, 3309-3310, 3311-3312, 3313-3314, 3315-3316, 3317-3318, 3319-3320, 3321-3322, 3323-3324, 3325-3326, 3327-3328, 3329-3330, 3331-3332, 3333-3334, 3335-3336, 3337-3338, 33





JUSQU'À **10000** \$

DE REMISE EN ARGENT COMPTANT  
DIRECTEMENT DE FORD.\*

**PLUS**

UN CLIMATISEUR SANS SUPPLÉMENT  
SUR CERTAINS MODÈLES†

	REMISE DE <b>500 \$*</b>	REMISE DE <b>750 \$*</b>	REMISE DE <b>1 000 \$*</b>	PLUS CLIMATISEUR SANS SUPPLÉMENT†
Ford Escort	L/GL		EXP/GT	
Mercury Tracer	L	GS	LS	
Ford Tempo	Modèles 2 portes			Tous les modèles
Mercury Topaz	Modèles 2 portes			L/GS/XR5/LS
Ford Taurus		Tous les modèles		L/GL
Mercury Sable		Tous les modèles		GS
Fourgonnette Aerostar	Tous les modèles			
Ford Ranger	Cabine ordinaire	Super Cab		XLT
Ford Bronco II		Tous les modèles		Tous les modèles
Ford Pick-up Série F avec boîte manuelle	Tous les modèles			XL/XLT Lariat



Ford Taurus GL



Mercury Tracer LS



Ford Ranger XLT

\*L'offre de remise en argent est offerte sur les modèles neufs 1987-88 ci-dessus mentionnés. À l'exception des modèles Escort 1988. L'offre de remise en argent sur les pick-up Série F ne s'applique qu'aux modèles équipés d'une boîte manuelle. Vous pouvez conserver la remise en argent ou l'utiliser sur votre transaction. Vous devez faire votre choix parmi les modèles en stock chez le concessionnaire. Cette offre est d'une durée limitée.



La qualité passe avant tout.

†Le climatiseur sans supplément est disponible à l'achat au détail des modèles 1988 sélectionnés suivants: Tempo, Topaz, Taurus, Sable, Ranger, Bronco II et pick-up Série F équipés d'un Groupe Valeur Plus correspondant. Certains concessionnaires peuvent ne pas disposer des modèles spécialement équipés pour livraison immédiate. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. La taxe fédérale d'accise de 100 \$ sur les climatiseurs n'est pas comprise.

# Après la tragédie de l'Airbus, Ottawa souhaite un effort de règlement de la guerre du Golfe

**MARIE TISON**  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

La tragédie de l'Airbus iranien devrait amener toutes les parties impliquées dans la guerre du Golfe à accroître leurs efforts afin de mettre fin à ce conflit.

C'est ainsi qu'a réagi, vers midi hier, le gouvernement canadien, plus de 24 heures après qu'un navire de guerre américain croisant dans le golfe Persique ait abattu à l'aide d'un missile un Airbus civil d'Iran Air, tuant 290 personnes.

Dans un communiqué émis hier, le gouvernement du Canada a indiqué avoir «appris avec consternation et profond regret le décès des passagers de l'avion de ligne iranien».

Il a exprimé «toute sa sympathie aux familles affligées».

«Cet événement tragique rappelle de façon sinistre les dangers d'une continuation de l'instabilité dans la région, a indiqué le gouvernement canadien. Tous les intéressés doivent reconnaître la nécessité de poursuivre, avec un sens accru de leur urgence, les efforts pour mettre fin à ce conflit».

Le communiqué n'a pas même mentionné le nom des États-Unis.

En Chambre, le ministre du Commerce extérieur John Crosbie a déclaré que, pour l'instant, le Canada n'avait aucune raison de douter de la version de l'incident fournie par les Américains.

Les États-Unis ont soutenu que le croiseur américain Vincennes avait commis une erreur d'identification en prenant l'Airbus pour un chasseur iranien F-14, et que l'appareil civil iranien n'avait pas répondu aux avertissements émis par les Américains.

**KAL**

Le député libéral Lloyd Axworthy a rappelé qu'en août 1985 le Canada avait réagi vigoureusement à la tragédie du Boeing des lignes sud-coréennes KAL, abattu

à l'époque par la chasse soviétique au-dessus de l'île de Sakhaline.

La Chambre des Communes avait alors résolu unanimement de demander au Conseil de sécurité de l'ONU et à l'Organisation de l'aviation civile internationale de faire enquête sur cette tragédie, a déclaré M. Axworthy.

Le député libéral a demandé au

gouvernement conservateur s'il entendait suivre ce précédent.

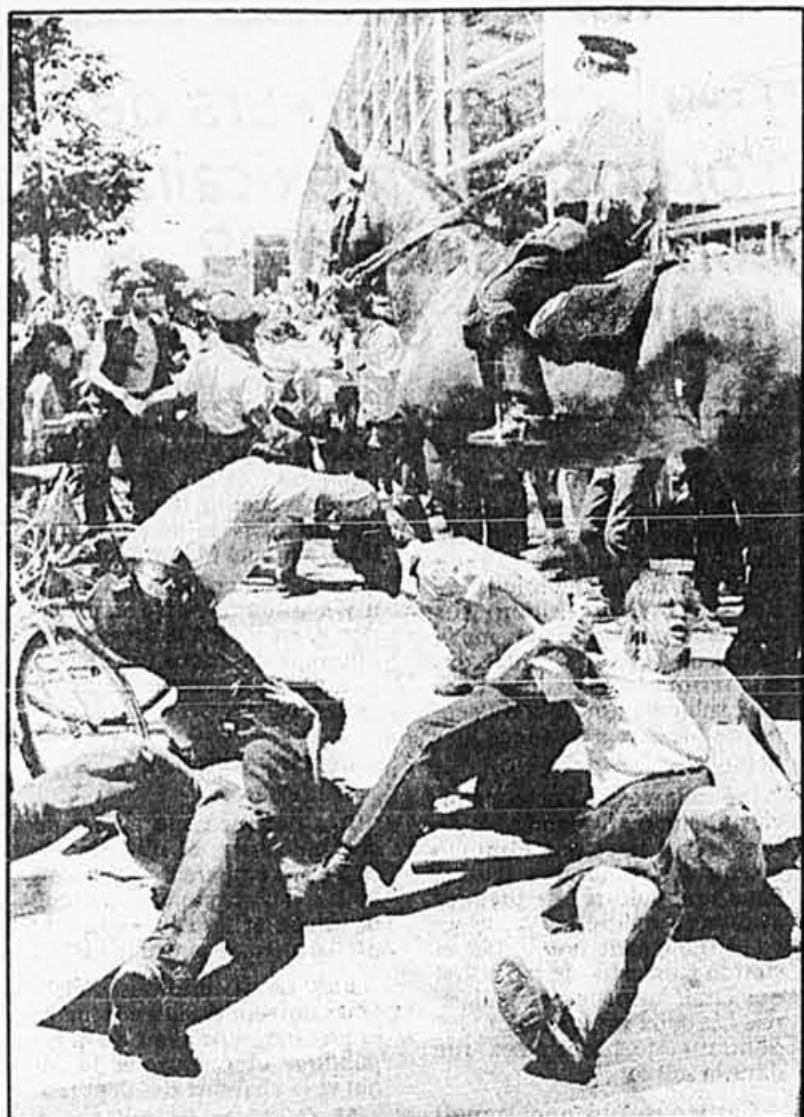
M. Crosbie a déclaré que le Canada n'avait encore pris aucune décision à cet effet.

«Nous allons prendre position, et nous allons appuyer les initiatives qui serviront le mieux l'intérêt de l'humanité et des Canadiens, a déclaré le ministre du Commerce extérieur. Nous jouerons un rôle lorsque le moment sera venu».

rons un rôle lorsque le moment sera venu».

M. Crosbie a tenu à déclarer qu'il ne voyait aucune similitude entre cet incident et la tragédie de la KAL. Pendant plusieurs jours, l'URSS avait nié toute responsabilité, a-t-il expliqué.

Plusieurs députés ont profité de la période qui leur est réservée quotidiennement pour exprimer leur consternation quant à la tragédie de dimanche.



Trois policiers ont dû être soignés à l'hôpital pour des blessures mineures subies lors de la manifestation anti-américaine, hier, à Toronto. LASERPHOTO PC



Une quarantaine d'arrestations ont été effectuées hier, à Toronto, au cours d'une manifestation qui a tourné à la violence. Les manifestants dénonçaient l'attaque américaine contre un avion civil dans le Golfe persique. LASERPHOTO PC

## Libre-échange: la guillotine tombe aux Communes

Presse Canadienne  
OTTAWA

Grâce à son imposante majorité aux Communes, le gouvernement conservateur a éliminé hier tout obstacle à l'adoption en principe de la loi mettant en vigueur l'accord canado-américain de libre-échange.

Malgré les cris horrifiés de l'opposition, la Chambre a en effet adopté par un vote de 80-17 une motion mettant fin aujourd'hui au débat en deuxième lecture du projet de loi C-130, après cinq jours de discussion. On tiendra donc demain un vote sur le projet de loi qui sera ensuite étudié en comité au cours des quatre ou cinq prochaines semaines.

Les deux partis d'opposition se sont prononcés contre la motion, tout comme ils s'élevaient contre la législation depuis sa présentation aux Communes, le 24 mai.

«Nous avons déjà passé plus de temps à discuter d'une taxe de vente sur la nourriture de chien que nous n'en avons accordé au libre-échange», a noté le critique libéral en ce qui touche le commerce extérieur, M. Lloyd Axworthy.

Cette mesure n'a nullement surpris. Lors de la présentation du projet de loi, le ministre du Commerce, M. John Crosbie, avait averti que le gouvernement n'hésiterait pas à limiter le débat pour forcer les Communes à approuver le projet de loi.

**Appui réduit**

Depuis plus d'un mois, l'opposition défait le gouvernement d'oser recourir à la restriction du débat en soulevant des points de procédure et en déposant des projets de loi privés plus ou moins sérieux, comme celui visant à faire du hockey le sport officiel du Canada, dans le but de retarder les travaux de la Chambre.

À l'extérieur des Communes, M. Crosbie a rappelé aux journalistes que les libéraux n'étaient nullement intéressés à discuter du projet de loi vu qu'ils avaient annoncé leur intention de déchirer l'accord.

Le projet de loi C-130 modifiera 27 statuts fédéraux pour les rendre conformes à l'entente qui, à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, éliminera progressivement les restrictions commerciales entre les deux pays.

Tout en rappelant que le libre-échange avait été un des sujets les plus sérieusement étudiés aux Communes, le leader conservateur adjoint à la Chambre, M. Doug Lewis, a noté que le gouvernement avait vainement tenté d'en venir à un entente avec l'opposition afin de prolonger le débat.

Libéraux et néo-démocrates ont par ailleurs maintenu que le gouvernement ne voulait pas prolonger le débat parce que l'appui qui lui accorde la population ne cesse de diminuer.

**En septembre**

Un sondage d'Enviro Research Group Ltd., publié durant le week-end, a indiqué que 40 p. cent des Canadiens étaient opposés au libre-échange et 38 p. cent l'appuyaient.

Il reste peu de temps au gouvernement qui, après les Communes, devra faire approuver le projet d'accord par le Sénat à majorité libérale.

Entre-temps, un comité législatif de 15 membres, avec le conservateur Jack Ellis à sa tête, étudiera le projet de loi C-130, un document de 136 pages. L'étude, qui sera rapide selon M. Ellis, devrait être terminée à la mi-août.

Le projet de loi pourra donc être lu et approuvé en troisième lecture au début de septembre, soit avant la fin de la présente session prolongée.

## Attentat d'Air India: les audiences d'extradition de Reyat s'ouvrent à Londres

Presse Canadienne  
LONDRES

L'attentat ayant tué deux bagagistes à l'aéroport Narita de Tokyo en juin 1985 était un «acte de terrorisme préparé au Canada», a déclaré hier Me Clive Nicholls devant une cour d'Angleterre.

Me Clive Nicholls, un avocat anglais travaillant pour le gouvernement canadien, a indiqué lors de l'ouverture des deux semaines d'audiences concernant Inderjit Singh Reyat qu'il présenterait une preuve complète «justifiant ces graves allégations».

Il a ajouté qu'une seule conclusion peut être trouvée pour les milliers de pages de témoignages, les analyses de laboratoire et pour plus de 700 photographies.

«La bombe porte la signature évidente de Reyat», a déclaré Me Nicholls au juge William Robins.

L'avocat a souligné que la preuve pourra démontrer que Reyat s'est procuré du matériel explosif en Colombie-Britannique.

Selon lui il sera également possible de démontrer que les débris de la bombe ressemblent en plusieurs points au matériel acheté par Reyat.

Me Nicholls a fait savoir à la cour que la bombe était program-

mée pour exploser lors du vol d'Air India pour Bombay.

Mais la bombe a explosé trop tôt, «heureusement pour les passagers» en partance pour Bombay, a expliqué l'avocat.

Me Nicholls a déclaré que cet attentat «est un acte de terrorisme préparé et exécuté à partir du territoire canadien à l'endroit de l'État indien», avec comme cible la compagnie Air India.

Pendant des audiences précédentes en Angleterre l'avocat avait comparé l'attentat à une oeuvre du «terrorisme Sikh».

Le Canada disposera de deux semaines pour présenter sa preuve qui devrait démontrer la participation de M. Inderjit Singh Reyat à l'attentat à la bombe à l'aéroport de Narita.

Au Canada, M. Reyat devra faire face à huit chefs d'accusation reliés à l'attentat. L'homme, qui travaillait comme électricien d'automobile à Coventry en Angleterre, a été arrêté le 5 février.

Les avocats du gouvernement canadien ont déclaré au tribunal qu'ils avaient recueilli quelque 170 témoignages écrits en provenance tant du Japon que du Canada. Ils ont également l'intention de déposer «une somme considérable» d'expertises médico-légales à l'appui de leur dossier.

NOTRE SOLDE PRINTEMPS/ÉTÉ EST UN BON INVESTISSEMENT

# BOUTIQUE LE PRÉSIDENT



NOTRE ASSORTIMENT EST FANTASTIQUE! L'OCCASION DE RENOUELER VOTRE GARDE-ROBE

JUSQU'À  
**33%**  
DE RABAIS

PRENEZ LE TEMPS D'ÉCONOMISER GROS

Si vous recherchez des vêtements de qualité, la Boutique Le président a de quoi vous satisfaire, spécialement maintenant pendant notre fantastique solde printemps été. Hâtez-vous pour avoir le meilleur choix.

COMPLETS, Ord. 450\$ à 695\$ 337\$ à 521\$

VESTONS SPORT, Ord. 325\$ à 495\$ 217,75 à 331,65

PANTALONS DE VILLE, Ord. 95\$ à 195\$ 64\$ à 130,65

CHEMISES DE VILLE, Ord. 59,50 à 90\$ 44,62 à 67,50

CRAVATES, Ord. 45\$ à 55\$ 33,75 à 41,25

33% DE RABAIS SUR TOUS LES VÊTEMENTS SPORT

Boutique Le président, rayon 323 Centre-ville de Montréal seulement



# Le fonctionnement du PC soviétique va subir d'importants changements

Après la Conférence fédérale de la semaine dernière

Agence France-Presse  
MOSCOU

Les résolutions, adoptées la semaine dernière par la Conférence fédérale du Parti communiste soviétique et publiées hier, préconisent d'importants changements dans le fonctionnement du PC, notamment la fin de l'élection à vie de ses dirigeants, mais demeurent très floues concernant les principaux responsables du pays.

Les mandats des membres de tous les organes du Parti, du comité d'arrondissement au Comité central du PCUS, ne peuvent dépasser cinq ans, dispose la résolution sur « la démocratisation de la société soviétique et la réforme du système politique ». De plus, une conférence se réunira à chacun de ces niveaux tous les deux ou trois ans avec le droit de procéder à un renouvellement de ces organes à hauteur de 20 p. cent de leurs effectifs.

Auparavant, aucune limitation de ce type n'était prévue et les responsables désignés dans ces instances pouvaient rester en place jusqu'à leur mort, comme cela se passait au cours des dernières années du pouvoir de l'ancien numéro un Leonid Brejnev.

Dérogation importante: les membres du secrétariat et du bureau des comités de parti, y compris au sommet — c'est-à-dire du secrétariat et du bureau politique du Comité central — peuvent être élus pour deux mandats consécutifs, soit dix ans.

Autre innovation de taille: les membres des comités du parti et de leurs organes dirigeants ne seront plus élus à mains levées mais à bulletins secrets, avec candidatures multiples au lieu d'un postulant unique.

Les modalités précises n'étant pas encore fixées, il est à l'heure actuelle difficile de dire quelle

sera la portée réelle de ces changements a priori fondamentaux, notent les observateurs. Les isolement ne sont ainsi que très rarement utilisés lors des élections des députés, ce qui enlève toute signification à leur présence. On ignore également de quelle façon seront choisis les candidats à un poste.

La proposition avancée par Mikhaïl Gorbatchev d'un cumul des fonctions de premiers secrétaires et de présidents des Soviets (assemblées des députés) a été reprise dans les résolutions. Cette disposition vise à renforcer le pouvoir des Soviets mais se heurte au principe d'une séparation des organes du parti et de l'État, d'où son rejet vendredi par 209 des 5 000 délégués.

La résolution sur la réforme du système politique n'indique pas clairement si le secrétaire général est concerné par la mesure, donc s'il pourra en même temps être président du Soviet suprême, élu à bulletins secrets par un « Congrès des députés du peuple ». M. Gueorgui Razoumovski, membre sans droit de vote du bureau politique, avait cependant laissé entendre vendredi que M. Gorbatchev deviendrait chef de l'État.

Les pouvoirs exacts du président ne sont pas précisés, mais le chef du Kremlin avait dit qu'ils seraient plus larges que ceux de l'actuel chef de l'État.

Une autre résolution prévoit que le droit à l'information devra

pour la première fois être inscrit dans la Constitution, nouveau pas en direction de la glasnost (transparence).

Celle sur les nationalités propose de revenir à un organisme spécial chargé de ce dossier, à l'instar de ce qui existait au début des années 1920 avec le Commissariat (ministère) aux nationalités alors dirigé par Joseph Staline.

La résolution concernant le renforcement de la perestroïka (restructuration) dresse, quant à elle, un bilan très sombre de la mise en oeuvre des réformes, constatant qu'aucun « changement drastique » ne s'est encore produit en URSS dans les domaines économique, social et culturel.

# Un accord est en vue au Cambodge, selon l'ASEAN

d'après Reuter, AFP et UPI  
BANGKOK

Les ministres des Affaires étrangères de l'Association des nations de l'Asie du Sud-est (ASEAN) ont déclaré hier qu'un règlement du conflit cambodgien était en vue et que les pourparlers de paix prévus à Djakarta permettraient de tester les intentions des Vietnamiens, qui occupent le Cambodge.

Les ministres ont par ailleurs invité les Nations unies à convoquer une conférence internationale pour définir des moyens d'action concertés pour mettre fin à l'exode des boat people.

À l'ouverture, à Bangkok, de la 21e conférence annuelle de l'ASEAN, les ministres ont aussi exhorté les pays industrialisés à ouvrir plus largement leurs frontières aux importations en provenance d'Asie du Sud-est et ils ont estimé qu'il fallait renforcer le commerce à l'intérieur de la région, qui compte quelque 300 millions d'habitants.

Le premier ministre thaïlandais, Prem Tinsulana,

évoquant la question cambodgienne, a indiqué qu'un règlement du conflit, sous l'égide des grandes puissances et garantissant la sécurité des principales parties concernées, était en vue.

Selon une déclaration parvenue hier à Pékin, les trois partis de la Résistance khmère faisaient savoir qu'ils défendraient à Djakarta l'idée d'un retrait en trois phases des forces vietnamiennes et la constitution d'un gouvernement provisoire à la fin de la 2e phase.

La déclaration, signée des trois chefs, le prince Sihanouk, le leader anti-communiste Son Sann et le chef khmer rouge Khieu Samphan, définit les « positions de base » du Gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique (GCKD), le « scénario » de la rencontre informelle de Djakarta avec le Vietnam et le rôle de l'ONU en cas d'accord entre toutes les parties.

À Hanoi, entre-temps, le président vietnamien Vo Chi Cong déclarait que « le peuple cambodgien » pouvait maintenant « se défendre tout seul face aux Khmers rouges ».

# Deux coordinateurs de l'opposition mexicaine sont assassinés à 48 heures des élections

d'après AFP, UPI et Reuter  
MEXICO

Les deux principaux coordinateurs de la campagne de M. Cuauhtémoc Cardenas, candidat du Front démocratique national (FDN, opposition) aux élections présidentielles mexicaines de demain, 6 juillet, ont été retrouvés assassinés dans leur véhicule non loin du centre de Mexico, a annoncé hier la police.

Les cadavres de Francisco Javier Obando Hernandez et de Roman Gil Hernandez ont été retrouvés, dimanche matin, dans une voiture. Le premier avait reçu quatre balles, le second seulement une, selon la station mexicaine de radio Red qui citait des sources policières. Les deux victimes n'ont cependant été identifiées que dans la soirée.

Cardenas, qui appartenait jusqu'à l'année dernière au Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir, a défendu cette année les couleurs de l'Union de la gauche et il est donné deuxième dans les sondages, derrière son rival du PRI, Carlos Salinas de Gortari. Le candidat du FDN a dénoncé hier l'assassinat de ses collaborateurs comme un « crime politique qui profite aux groupes les plus réactionnaires du pays ».

M. Cardenas a lancé cette accusation après un entretien avec le ministre de l'Intérieur, M. Manuel Bartlett, à qui il a demandé des explications sur l'assassinat de ses collaborateurs.

Il a précisé que des documents confidentiels relatifs

aux élections avaient été dévoilés lors de l'assassinat de Francisco Javier Obando. « C'était l'homme clef des élections; il devait recueillir tous les résultats du FDN le jour du scrutin », a ajouté M. Cardenas.

« C'est un crime politique, il n'y a aucune autre explication », a-t-il dit à la presse, manifestant son inquiétude face à une possible « escalade de la violence ».

## Décomposition et intolérance

Il a dénoncé « le climat de décomposition et d'intolérance » qui s'empare du pays à 48 heures des élections et critiqué la fraude et les campagnes de presse menées contre le FDN.

Plus de 30 millions d'électeurs doivent désigner demain le prochain président de la république et renouveler le Sénat et la chambre des députés.

M. Cardenas, 54 ans, a reçu en juin dernier un soutien de taille dans sa campagne avec le ralliement du Parti mexicain socialiste (PMS), jusqu'alors la principale force de gauche, qui a pris de court le parti au pouvoir.

Il se qualifie de progressiste et nationaliste et il a dénoncé l'apparition récente à Mexico d'affiches apocryphes comportant le nom du candidat et annonçant des mesures de nature à effrayer l'électeur: gel des comptes bancaires, éducation socialiste dans toutes les écoles, le prolétariat au pouvoir...

Il est le fils du général Lazaro Cardenas, l'un des plus prestigieux présidents du Mexique, auteur de la nationalisation des compagnies pétrolières en 1938.

## DÉPÊCHES

### PALESTINE

**Lieux saints**  
Rencontre « fortuite » hier sur le pont Allenby, au lendemain des affrontements sans précédent entre Palestiniens et soldats israéliens autour de la mosquée Al-Aqsa, à Jérusalem, entre le cheikh Saadedine el-Alami, grand mufti de Jérusalem, et Zvoulon Orlev, ministre israélien des Cultes. Celui-ci a affirmé que les fouilles archéologiques ne visent pas les lieux saints musulmans et qu'Israël entend préserver le statu quo religieux. Il fermait cependant pour trois jours 1 200 écoles de Cisjordanie occupée, en accusant les 300 000 élèves de manifester au lieu d'étudier.

### AFRIQUE DU SUD

**Les Six de Sharpeville**  
Les avocats des Six de Sharpeville, une femme et cinq hommes, tous des Noirs, condamnés à mort par « association » au lynchage d'un collaborateur noir du régime, ont déposé hier un recours en appel devant la plus haute autorité judiciaire du pays. Dans une dépêche censurée de Johannesburg, l'agence Reuter rapporte par ailleurs que 70 000 élèves du secondaire à Soweto ont boycotté les cours hier pour protester contre la détention d'au moins 90 de leurs camarades.

### CALEDONIE

**Vote unanime**  
Pour la première fois dans l'histoire récente, les députés français de droite et de gauche ont voté hier à l'unanimité, moins une voix, un projet de loi sur le dossier explosif de la Nouvelle-Calédonie. Au terme de trois heures de débats sur la première étape de l'Accord de Matignon, l'ensemble des députés socialistes, RPR, UDF, UDC (Union du centre) et communistes ont approuvé par 544 voix contre une (Front national) le projet de loi prévoyant le transfert des pouvoirs du Conseil exécutif du Territoire français du Pacifique sud à l'État pendant une période transitoire jusqu'au 14 juillet 1989.

### HAITI

**Sociologue fouillé**  
La maison privée du sociologue haïtien Laennec Hurbon a été fouillée de fond en comble dans la nuit de dimanche à Port-au-Prince par quatre hommes armés de mitraillettes, apprend-on de bonne source dans la capitale haïtienne. Les hommes, équipés de walkies-talkie et vetus de noir, ont emporté une valeur de \$1 300 en menaçant le gardien, M. Hurbon, 47 ans, du Centre national de la recherche scientifique. M. Hurbon est absent.

# LES FOURRURES LES PLUS POPULAIRES DE L'AUTOMNE SONT EN SOLDE

# SOLDE PRÉ-SAISON



RÉALISEZ  
VOTRE RÊVE  
MAINTENANT  
GRÂCE À NOTRE  
SOLDE PRÉ-SAISON

JUSQU'À  
**2000\$**  
DE RABAIS

PROFITEZ DES PRIX PRÉ-SAISON QUE SEUL LA BAIE PEUT VOUS OFFRIRE! De plus, nous garderont sans frais supplémentaires, dans notre garde-fourrure, votre précieuse acquisition moyennant un versement minimal de 10% et le paiement restant avant le 30 octobre 1988. Ne tardez pas, notre solde se termine le 23 juillet 1988.

2000\$ DE RABAIS, VISON FEMELLE. Peaux allongées teintes noir ou acajou. Tailles 8 à 18. Ord. 5499\$ 3499\$ ch.

1500\$ à 2000\$ DE RABAIS, VISON MÂLE CANADIEN ET CANADA MAJESTIC. Peaux allongées. Longueur 119 à 122 cm. Tailles 8 à 18. Ord. 4499\$ à 4999\$ 2999\$ ch.

800\$ DE RABAIS, RENARD BLEU. Longueur 122 à 127 cm. Tailles 8 à 18. Ord. 2799\$ 1999\$ ch.

500\$ DE RABAIS, RATON LAVEUR. Tailles 8 à 18. Ord. 2299\$ 1799\$ ch.

500\$ DE RABAIS, CASTOR A POIL LONG. Longueur 122 à 127 cm. Ton ébène. Tailles 8 à 18. Ord. 2299\$ 1799\$ ch.

Fourrures, rayons 152 et 156. Centre-ville de Montréal seulement.

SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!

